

NOTE SUR LA CONJONCTURE ECONOMIQUE DE LA FILIERE FORÊT BOIS PAR France BOIS REGIONS

Présentation de l'enquête

A la demande des professionnels de la filière forêt bois de plusieurs régions, des services de l'Etat et des Conseils régionaux, les Interprofessions régionales regroupées au sein de France Bois Régions ont décidé de réaliser une enquête de conjoncture auprès des entreprises.

Dans cette période incertaine, l'objectif est d'avoir chaque semaine une vision précise de l'activité des différents maillons de la filière afin d'aider les chefs d'entreprises à orienter leurs décisions. Ces informations donnent une tendance et sont complémentaires aux informations relayées par les branches professionnelles.

Cette enquête n'a pas vocation à être représentative, elle permet de donner une tendance sur la filière forêt et bois française.

L'enquête est réalisée en début de semaine pour connaître, dans chaque région, la situation des entreprises pour la semaine en cours et le prévisionnel de la semaine suivante. Les chefs d'entreprises ont 36 heures pour répondre au questionnaire. Cela leur permet ainsi d'accéder aux données détaillées de leur région. Une compilation simple est réalisée au sein de France Bois Régions pour accompagner les partenaires nationaux.

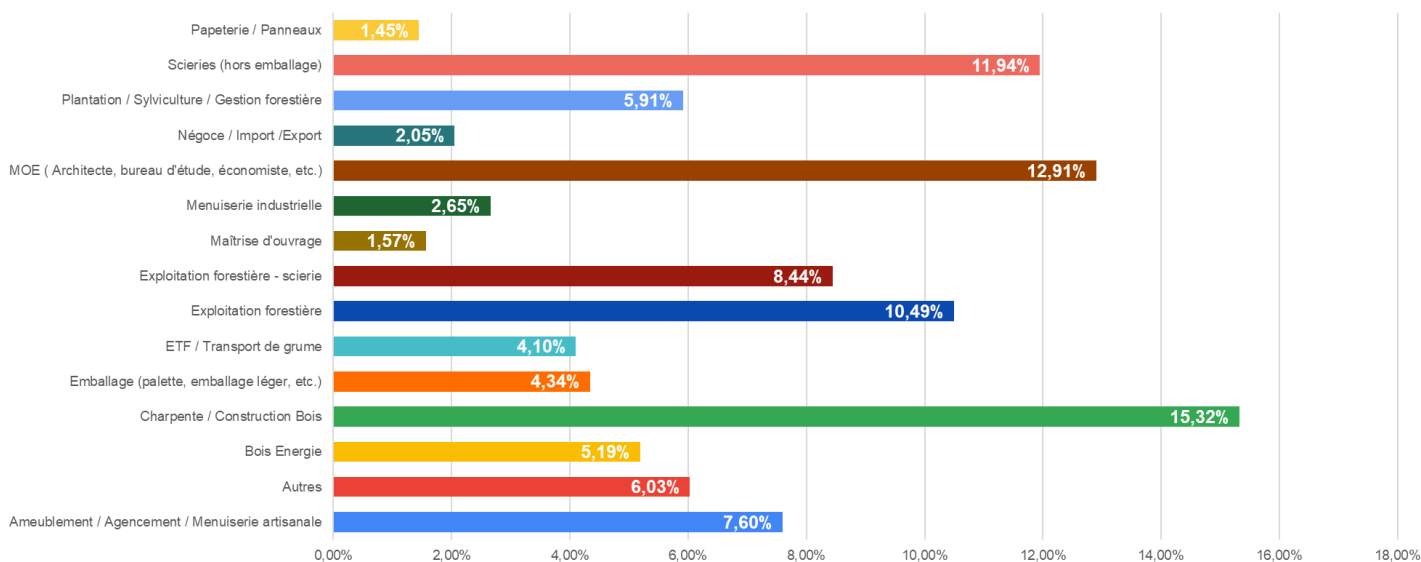
Chiffres généraux

Sur la seconde semaine d'enquête, plus de 830 entreprises ont répondu au questionnaire sur l'ensemble des régions, (799 réponses lors de la première enquête).

On retrouve l'ensemble des secteurs de la filière forêt et bois sur les réponses génériques

On peut noter qu'une majorité des entreprises répondantes, 62%, ont entre 0 et 10 salariés. Seulement 1,5% des répondants ont plus de 250 salariés. Plus de 69% des répondants ont une activité principalement régionale et 31 % ont une activité sur plusieurs régions.

- Des entreprises de l'ensemble des régions ont répondu au questionnaire.
- Le graphique, ci-dessous, montre la représentativité des secteurs d'activité qui ont répondu. On retrouve en principaux répondant, les entreprises des secteurs de la construction bois



(Maitres d'œuvres, Charpente, Scieries) plus durement touchées par l'état d'urgence sanitaire.

- Sur le fonctionnement des entreprises, on peut noter une certaine reprise avec une forte diminution des entreprises complètement à l'arrêt. En effet, lors de la seconde semaine de confinement (première enquête), nous avons ¼ des entreprises arrêtées, ¼ en fonctionnement très ralenti, ¼ en fonctionnement partiel et ¼ en fonctionnement normal. Pour la quatrième semaine de confinement, 50% des entreprises se déclarent en fonctionnement ralenti ou normal et seulement 13% en arrêt.
- Il y a une légère augmentation du chômage partiel, ce qui semble cohérent avec l'augmentation d'entreprises qui ont réouvert pour tourner au ralenti.
- Concernant la trésorerie, plus de 8% des répondants ont des difficultés dès à présent. Environ 50% des répondants déclarent avoir 3 à 4 mois de délais.
- Concernant l'approvisionnement en bois, cela ne semble pas être problématique.
- Sur l'activité des entreprises répondantes, 40% déclarent avoir des carnets de commandes très ralentis. Enfin, on peut noter par rapport à la précédente enquête une baisse des commandes et une concentration des réponses sur une activité « partielle » et « très ralentie ».

Pour plus d'information et d'analyses, vous pouvez contactez : Laure PLUM, coordinatrice du réseau France Bois Régions, laure.plum@franceboisregions.fr